



33



DDSP 33

USAGE DES MASQUES



A L'OCCASION D'UNE AUDIENCE AVEC UNE DELEGATION D'ALLIANCE POLICE NATIONALE, LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE PUBLIQUE DE LA GIRONDE RAPPELLE QUE LES POLICIERS PEUVENT FAIRE USAGE DES MASQUES MIS A LEUR DISPOSITION DANS LES VEHICULES S'ILS EN RESSENTENT LE BESOIN **URGENT** DANS UNE SITUATION DIFFICILE OU PARTICULIEREMENT EXPOSEE.

IMPORTANT: IL LEUR EST DEMANDE DE SIGNALER TOUTE UTILISATION DE MASQUE AFIN D'EN ASSURER RAPIDEMENT LE REMPLACEMENT.

ADOPTER LES GESTES BARRIERES



LA SANTE DES POLICIERS RESTE NOTRE PRIORITE